

**RELEVÉ DE DECISIONS
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 28 FEVRIER 2017 A 20 HEURES 30 minutes**

Nombre de membres en exercice : 31
Nombre de membres présents : 26
Nombre de pouvoirs : 3
Nombre de suppléants :
Nombre de votants : 29

L'an deux mille dix-sept, le vingt-huit février à vingt heures trente minutes, les membres du Conseil de la Communauté de Communes de Yenne, se sont réunis au siège de la Communauté de Communes de Yenne, 133, chemin de la Curiaz à YENNE (Savoie), sous la présidence de Guy DUMOLLARD, Président.

Membres présents : Mesdames et Messieurs BAILET Marie-Christine, BARLET Françoise, BENET André, BOLLIET Claudine, BROCHIER Jérôme, CHAPEAU Christian, CHEVALLIER Jean-Claude, COLLOMB Paul, DANTIN Jean-Jacques, , DLOUHY Marie-Rose, DUMOLLARD Guy, ECHANTILLAC Elsa, FOURNIER Victor, , GARIOUD Christian, GOJON Martine, HEBRARD Jean-François, MILLION-BRODAZ Patrick, PADERNOZ René, PERRIAND Eric, PIQUET Jérôme, PROVENT Jocelyne, REIGNIER Paul, ROSSET Maryline, SAUCAZ Michel, TASSAN-ZANIN Yves, WATIER Jean-Marc.

Absents ou excusés : Madame PHILIPPE Victoria, Messieurs DESOMBRE Patrick, GARCIA Jean-Louis, LOMBARD Stéphane et SULPICE Pierre.

Pouvoir :

Monsieur DESOMBRE Patrick à Monsieur CHAPEAU Christian
Monsieur SULPICE Pierre à Madame ROSSET Maryline
Monsieur GARCIA Jean-Louis à Monsieur TASSAN-ZANIN Yves
Madame PROVENT Jocelyne est désignée comme secrétaire de séance.

Corrections du PV du 13 février 2017 comme suit :

DECIDE de créer la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges (CLECT) qui sera composée des 13 Maires des communes membres de la Communauté de Communes de Yenne **et pour la commune de Yenne de deux membres supplémentaires (Messieurs Chapeau et Puthon)**

DECIDE de rajouter aux horaires habituels d'accueils périscolaires de Jongieux, Saint-paul, Saint-Jean-de-chevelu, Traize et Yenne, ¼ heure supplémentaire de garderie le matin **et ¼ d'heure le soir**, pendant la période de fermeture du Tunnel du Chat prévue du 15 avril au 15 octobre 2017...

Puis Approbation du PV du 13 février 2017

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Après présentation du budget primitif 2017 de l'Office de Tourisme
Après vote : 17 POUR – 7 CONTRE – 5 ABSTENTIONS

APPROUVE le budget primitif 2017 de l'Office de Tourisme.

Séance levée à 22 h 30
Fait à Yenne, le 7 mars 2017

Le Président

G. DUMOLLARD

